



La séance se tiendra le mardi **7 juin 2022** à 20 h, à l'endroit habituel des sessions, soit au 270, Route 125 à Saint-Roch-Ouest.

ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 3 MAI 2022

4. DÉPÔT DE DOCUMENTS

5. COMPTE RENDU DU MAIRE ET DES CONSEILLERS SUR LES DIFFÉRENTES ACTIVITÉS

6. PÉRIODE DE QUESTIONS

7. ADMINISTRATION

7.1 Rapport du maire des faits saillants du rapport financier 2021

7.2 Dépôt du rapport concernant l'application du règlement sur la gestion contractuelle

7.3 Gestion documentaire - Destruction d'archives

7.4 Entente de service avec l'Autorité 9-1-1 de prochaine génération

7.5 Fermeture de la mairie pour les vacances

7.6 Autorisation pour un appel d'offres public pour le déneigement et le déglacage des chemins municipaux.

7.7 Dépôt au conseil municipal de la liste des élus ayant suivi la formation en éthique et déontologie

7.8 Déclaration de participation à la formation éthique et déontologie des élus

7.9 Offre de service pour correction de fissures d'asphalte

7.10 Achat de 2 indicateurs de vitesse pédagogique

7.11 Sculpture pour Saint-Roch-Ouest

8. RÉGLEMENTATION

8.1 Règlement numéro 143-2022 - modifiant le règlement sur la gestion contractuelle

9. RAPPORTS FINANCIERS

9.1 Présentation et approbation des comptes

10. VARIA

10.1 Autorisation de passage-Tour CIBC Charles Bruneau

10.2 Invitation au tournoi de golf- Chambre de commerce et de l'industrie de la MRC de Montcalm

10.3 Demande des voix de l'Achigan

11. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE